

Le 14 octobre 2021 à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 8 octobre 2021, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

**Présents :**

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER - Jean-Paul DE SOUSA - Frédéric DELALANDE - Arlette DENIS - Stéphanie DEY - Amélie FEVRE - Alain MICHEL - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 15
- présents : 15
- absents : 0
- procurations : 0

**Date d'affichage :** 19/10/2021

**Secrétaire de séance désigné par le conseil :** Arlette DENIS

**Approbation du compte-rendu du 16 septembre 2021**

Le compte-rendu du 16 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

**Urbanisme :**

**Déclarations préalables :**

- Les contours : clôture
- Route de Chavannes : panneaux photovoltaïques
- Moulin Mairie : clôture
- Les plantes : aménagement de façade

**Permis de construire :**

- Clos Mallot : Maison individuelle
- Moulin Mairie : Maison individuelle

**DIA :**

- Clos Mallot

Un point est fait sur l'avancée du PLUi de la commune.

**Bâtiments communaux :**

Suite à une fuite d'eau à la salle multifonction, un expert est venu sur place le 6 octobre. La fuite a été localisée sous le dallage. Un nouveau réseau d'eau a été réalisé sur la portion concernée.

Afin de mettre en ligne le dossier de consultation des entreprises qui concerne les travaux énergétiques de l'école, la commune doit adhérer à la plateforme de dématérialisation des marchés publics du conseil départemental de l'Ain. Madame Le Maire présente la convention de mise à disposition que la commune doit signer avec le département.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour autoriser Madame Le Maire à signer la convention de mise à disposition d'une solution de dématérialisation des marchés publics.

**Voirie :**

Un bilan est fait des derniers travaux réalisés sur la commune.

Le panneau indiquant « voie sans issue » à l'entrée de l'Etang a été installé par l'agent technique.

Le passage piéton de la zone commerciale a été créé.

Les différents travaux de réfection de la voirie ont été réalisés.

Le contrôle annuel du radar pédagogique a été réalisé.

Face aux difficultés techniques d'implantation d'un nouvel abribus à Chamerande et compte tenu du passage de nombreux réseaux, une réflexion est engagée afin d'installer celui-ci à Ternant.

**Finances :**

Madame le Maire présente des devis :

- Renouvellement de l'abonnement pour 3 ans de Panneau Pocket pour 540 € TTC
- Contrat de maintenance de 20h par an auprès de Dclic pour 980 € HT
- Renouvellement de la télégestion de surveillance de 2 postes de relevage par la SAUR pour 4 741 € HT

Ces devis sont validés.

Afin de procéder au reversement à la Communauté de communes Bresse et Saône de la part communale de la taxe d'aménagement pour un montant de 2 454.10 €, des virements de crédits doivent être effectués sur la section investissement du budget communal.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la décision modificative suivante :

- article 10226/10 dépenses : + 2 455 €
- article 2121/21 dépenses : - 2 455 €

**Agents communaux :**

Le remplacement de Stéphanie BARD par Françoise DEBOST est prolongé.

Les secrétaires de mairie et Madame Le Maire se sont rendues à une réunion d'informations organisée par le service instructeur à Montrevel concernant la transmission par voie électronique des documents d'urbanisme qui sera effective au 01/01/2022, ainsi que la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des dossiers d'urbanisme.

**Commissions communales :**

La commission communication s'est réunie le 5 octobre pour une présentation de 3 propositions de logos.

Les associations communales ont été conviées le 7 octobre à une réunion afin d'établir le calendrier des fêtes pour 2022.

**Communauté de Communes Bresse et Saône :**

Madame Le Maire rend compte des diverses réunions auxquelles elle a assisté :

- Conseil communautaire du 27 septembre avec Philippe Vilard.
- Présentation du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de la Communauté de communes Bresse et Saône. Ce document, élément du PLUi, vise, à travers 4 axes, à mettre en place des actions pour réduire notre empreinte climatique, améliorer la performance énergétique, réduire le poids des déplacements et développer la production et l'utilisation des énergies renouvelables.
- Philippe Vilard fait un retour sur la seconde réunion publique du Scot du 5 octobre.

Madame Le Maire sollicite l'accord du conseil municipal afin de permettre l'adhésion de la Communauté de communes Bresse et Saône à l'EPTB Saône et Doubs. Cette adhésion permet à la Communauté de communes de confier les missions relatives à la compétence Gemapi sur l'axe Saône. La cotisation est de 0,25 € par habitant pour les communes riveraines de la Saône et du Doubs.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour donner son accord à l'adhésion de la Communauté de communes Bresse et Saône à l'EPTB Saône et Doubs.

### Compte rendu de diverses réunions :

Madame Le Maire et Géraldine Malterre font retour sur les différentes AG auxquelles elles ont assisté :

- AG du Sou des écoles et de la cantine le 24 septembre avec une intervention de l'accueil périscolaire 1,2,3 soleil.  
Un nouveau bureau a été élu au Sou des écoles. Le Conseil municipal remercie l'ancienne équipe qui a souhaité faire un don de 3 000 € à la commune afin d'investir dans des aménagements des cours de récréation.  
Une co-présidence a été mise en place à la cantine. Le prix du ticket de cantine a été augmenté de 0,20 € afin de pallier, en partie, un déficit dû à l'embauche d'intérimaires pour respecter les consignes sanitaires. L'association se fournit auprès de maraichers de la commune (AMAP de Nizerel et les jardins de Jimmy, Loïc et Jilly)
- AG de Rantanplan le 24 septembre
- AG du rugby le 13 octobre
- Catherine Pommet et Géraldine Malterre ont assisté à une réunion avec la commune de Pont de Vaux, la CAF, Familles rurales et 1,2,3 soleil pour évoquer l'élaboration d'un PEDT (Projet Educatif De Territoire) commun. La commission des affaires scolaires et culturelles se réunira le 20/10/2021 sur ce sujet.

### Décisions du maire :

Madame le Maire informe le conseil des décisions prises par délégation du conseil municipal :

- Contrat de location du logement 1<sup>er</sup> étage du Clos Berthet à Monsieur Rémi RAËR à compter du 15/10/2021.
- Renouvellement, pour 3 ans à compter du 01/01/2022, du contrat d'assurance du personnel communal géré par l'intermédiaire de CIGAC auprès de GROUPAMA RHONE-ALPES AUVERGNE.

### Informations diverses :

Christian Brouillard, référent ambroisie fait un point sur ses différentes interventions.

Une visite d'exploitation organisée par la chambre d'agriculture en direction des élus a été organisée sur l'exploitation d'Hugo Danancher le 18 septembre. Cette visite avait pour but, entre autre, de sensibiliser les élus à l'installation d'agriculteurs sur les communes.

Jean-Paul De Sousa fait un retour sur l'action de nettoyage de la commune le 25 septembre. Celle-ci a mobilisé près de 40 personnes sur une matinée et récolté près de 40 sacs de déchets et autres objets insolites. Le Conseil remercie les habitants, jeunes et moins jeunes qui se sont déplacés.

Le bal des conscrits s'est tenu le 9 octobre, exceptionnellement, dans la salle multifonction. Son organisation a été établie en concertation avec les Conscrits, sur le plan sanitaire, sécuritaire et pécuniaire.

Le CCAS a décidé d'organiser son repas annuel en direction des aînés le 27 novembre.

De même, le conseil municipal souhaite renouer avec le repas du 11 novembre qui réunit les présidents d'associations, les pompiers, le personnel communal, les membres du CCAS et les élus.

Clôture de la séance à 21h00

